



COMMISSION ARBITRES

District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.73

PV N°6 publié le 23/09/2025

Réunion du lundi 22 septembre 2025

Président de la commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Président délégué : Antonio RODRIGUES 06 80 40 26 80 - (Membre) Laurent GAUDARD - 06 19 97 14 28
Vice-président / Relation avec les clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32
Responsable Administrative, gestion du secrétariat : Denise AZNAR - 06 82 48 06 96
Gestionnaire du budget & d'arbitres solidarité : Jean Noël FAURE - 07 60 08 56 40
CTDA : Benoit CHANDELIER par mail bchanelier@loire.fff.fr - 07 63 17 10 40
Désignateur arbitres seniors D1 & D2 : Jean-Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
Désignateur arbitres seniors D3 : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
Désignateur arbitres seniors D4 & D5 : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur foot loisirs : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27
Désignateur arbitres assistants Cédric CELLE - 06 75 49 39 83
Désignateur arbitres stagiaires : Kelyan JUAN - 07 83 87 22 59
Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUZZA - 06 45 18 51 56
Désignateur des observateurs arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Validateur des observations des arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUNSI - 06 82 90 12 36
Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendants : Daniel DOSNON - 06 15 45 13 27 ; Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Représentant des arbitres à la commission de discipline : Joël SIMON - 06 63 69 23 83
Représentant des arbitres au comité directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Responsable pôle formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Membre : Laurent GAUDARD - 06 19 97 14 28
Formateur au sein du pôle formation : Mourad OUNOUGHI - 06 28 69 04 41

COMMUNICATION

La nouvelle adresse arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

RAPPEL FMI

MERCI D'ETRE VIGILANT LORS DE LA SAISIE DE LA FMI (SCORE, MOTIFS DE CARTONS, ETC). De plus, les officiels doivent prendre en photo la Feuille de Match Informatisée (FMI) avant le coup d'envoi et après la rencontre (avant la clôture et transmission).

Coupes Régionales : les arbitres sont indemnisés par la LAuRAFoot pour tous les tours

Les arbitres qui n'ont JAMAIS été indemnisés par la LAuRAFoot, doivent envoyer un RIB à comptabilite@laurafoot.fff.fr, en précisant OBLIGATOIUREMENT leur NUMERO DE LICENCE

Donc, pour les 27 et 28 septembre :

- CF 4T : les arbitres sont indemnisés par la LAuRAFoot
- Coupe LAuRAFoot : les arbitres sont indemnisés par la LAuRAFoot
- Gambardella 3T : les arbitres sont indemnisés par la LAuRAFoot
- CFFéminine 2T : les arbitres sont indemnisés par le club RECEVANT

COURRIERS RECUS

St Anthème : demande un arbitre officiel avec « Go Pro », ainsi qu'un délégué officiel.

M. CORSO Clément : lu

M. GAY Renaud : certificat médical reçu pour absence à son match du week-end.

M. REGRAG Youness : erreur de saisie score du match en Coupe de la Loire : le nécessaire a été fait.

INDISPONIBILITES

M. BEN SLIMANE Chokri : un mois à partir du 18 septembre.

M. TRONCY Denis : du 19 septembre au 5 octobre inclus.

NOUVEAUX PROTOCOLES

Les modifications des lois du jeu ainsi que de nouveaux protocoles sont désormais applicables à toutes les compétitions. Vous trouverez l'ensemble des protocoles à l'adresse suivante : <https://loire.fff.fr/arbitrage/lois-du-jeu/>

Ils sont également disponibles en téléchargement via le lien suivant : www.grosfichiers.com/nfnrwVhkNXj [disponible jusqu'au samedi 20 septembre 2025].

Afin de garantir une bonne compréhension et une application homogène, nous vous invitons à échanger directement avec les arbitres pour toute question ou précision.

Par ailleurs, tout au long de la saison, la rubrique **Arbitrage** du site est consultable pour vous informer des évolutions et rappels utiles.

FORMATION DES ARBITRES ASSISTANTS BENEVOLES DES CLUBS

Nous vous communiquons la liste des clubs à jour, pouvant bénéficier de l'attestation pour pouvoir signaler les **hors-jeu** sur les compétitions Jeunes et Féminines de Ligue, lorsqu'un seul officiel est désigné.

Je vous rappelle que l'arbitre est obligé d'accepter dès lors que le club est en règle, mais il peut toujours enlever ce droit au dirigeant s'il constate de graves manquements durant le match.

Les AA Bénévoles devront prendre leur attaque tout le match et donc changer de côté pour la seconde période.

Pour le District de la Loire : SORBIERS LA TALAUDIERE, ANDREZIEUX BOUTHEON, SAINT PAUL EN JAREZ, RIVE DE GIER, FEURS, MONTS ET PLAINE.

DATES A RETENIR

AG DE RATTRAPAGE = 11 NOVEMBRE (RIORGES) 8H30 > 12H30

- Soirée de rentrée des observateurs : vendredi 26 septembre -> siège du District, (uniquement sur invitation par mail) de 19h à 22h

- Réunion des arbitres promotionnels : lundi 29 septembre -> siège du District, de 19h30 à 20h45
- Stage de mi-saison des arbitres (D1, AA D1 + PROMO) : samedi 31 janvier 2026 (journée – lieu à définir)
- Stage de mi-saison des arbitres (D2, AA D2) : vendredi 30 janvier 2026 (soirée – lieu à définir)
- Stage de mi-saison arbitres D3 / D4 /D5 : samedi 13 décembre après-midi (sud) et dimanche 14 décembre matin (nord)
- Stage de mi-saison arbitres jeunes : samedi 13 décembre au matin (sud) et dimanche 14 décembre après-midi (nord)
- Arbitres stagiaires et jeunes stagiaires – module 8 : dimanche 31 mai 2026 (lieu à définir)

QUESTIONNAIRE ANNUEL

Cette saison 2025 / 2026 **deux questionnaires à dates différentes** seront à effectuer via un formulaire en ligne en décembre 2025 et/ou en janvier 2026.

AFFECTATION DES ARBITRES ET REAFFECTATION

La CDA rappelle que les effectifs fixés à l'issue des classements pourront être ajustés après la session de rattrapage du 11 novembre, en fonction des besoins liés à l'organisation des désignations.

ARBITRES SOLIDARITE

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à **8 euros** pour la saison 2025/2026. Vous aurez la possibilité d'effectuer votre règlement **par carte bleue (paiement sécurisé) directement via ce lien : [https://www.payasso.fr/arbitres-solidarite-25-26/cotisations \(nouveauté\).](https://www.payasso.fr/arbitres-solidarite-25-26/cotisations (nouveauté).)**

Par ailleurs, pour toute demande heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au 07 60 08 56 40.

COTISATION UNAF

En cliquant sur le lien ci- après, vous pourrez remplir votre formulaire adhésion UNAF pour la saison 2025/2026 :

Bulletin adhésion UNAF - Saison 2025/2026

Montant des cotisations inchangé : 25 euros (jeunes moins de 21 ans) ou 40 euros (adultes) - ordre UNAF Loire.

Merci de joindre votre règlement par chèque à l'ordre de l'UNAF avec votre fiche d'adhésion, puis l'envoyer à l'adresse qui correspond à votre secteur géographique.

FORMATION INITIALE D'ARBITRE « DEVENIR ARBITRE »

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage :

<https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/>

- FIA n°3 – Chazelles-sur-Lyon

Mardi 21 octobre : 14h – 18h

Mercredi 22 octobre : 8h30 – 17h30

Jeudi 23 octobre : 8h30 – 17h30

Module 7 : Mardi 28 octobre (18h30 – 21h30 au DLF)

- FIA n°4 – Lentigny

Vendredi 2 janvier 2026 : 18h30 – 22h

Samedi 3 janvier 2026 : 8h30 – 17h30

Dimanche 4 janvier 2026 : 8h30 – 17h30

Module 7 : Mardi 6 janvier 2026 (18h30 – 21h30 à la Délégation)